



## Nouvelles de l'OIIAQ

Mars 2014

### REHAUSSEMENT DE LA FORMATION

Le président du Groupe de travail sur la formation de la relève infirmière a déposé, à la fin du mois de décembre 2013, son rapport au ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, qui le rendait public, le 8 janvier dernier. Depuis plus d'un an, le Groupe de travail tentait, dans le cadre de ses travaux, d'atteindre un consensus sur les besoins de formation des infirmières. À la lecture du rapport, aucune proposition discutée concernant la formation des infirmières n'a fait l'objet d'unanimité entre les différents partenaires, ni même d'un consensus significatif.

Comme il l'avait indiqué au ministre, l'OIIAQ aurait souhaité participer aux travaux du Groupe et apprécié que ceux-ci portent également sur les besoins de formation des autres membres de l'équipe de soins, notamment, les infirmières auxiliaires.

Nous estimons que cette approche aurait permis de susciter des discussions autour des enjeux de notre système de santé et des clientèles à desservir au cours des prochaines années. Le niveau de formation requis pour les infirmières, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires mérite un examen global de la situation et une analyse concertée.

En dévoilant le rapport du Groupe de travail sur le rehaussement de la relève infirmière, le ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, annonçait par voie de communiqué le démarrage d'une analyse sectorielle prospective afin de confirmer les besoins du réseau sur les compétences respectives que doivent acquérir **les différents membres de l'équipe de soins infirmiers**. L'OIIAQ a obtenu l'assurance d'être consulté dans le cadre de cette analyse.

Pour discuter de la formation requise pour exercer la profession d'infirmière auxiliaire au cours des prochaines années et mieux répondre aux besoins de la population, l'OIIAQ entend faire une tournée, dès ce printemps, pour consulter ses membres. Il entend aussi rencontrer les différents partenaires du réseau de la santé et de l'éducation pour discuter de cet enjeu.

### EXAMEN D'ADMISSION À L'OIIAQ

Le processus de mise en place de l'examen professionnel suit son cours. Les étudiants qui termineront leur formation en novembre 2015 sont susceptibles d'être soumis au premier examen prévu pour le mois de mars 2016. Toutefois dès l'automne 2015, les employeurs pourraient avoir la possibilité d'embaucher des finissants du programme Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) à titre de candidates à l'exercice de la profession d'infirmière auxiliaire (CEPIA), et ce, conformément aux exigences du projet de règlement qui sera adopté en 2015. Le Service des communications informera enseignants, étudiants et les directions de soins infirmiers de l'évolution de ce dossier.

### SONDAGE

En janvier dernier, l'Ordre a effectué un sondage auprès de ses membres qui exercent dans le réseau de la santé public afin d'évaluer la nature des activités réservées qui sont confiées aux infirmières auxiliaires par leur établissement. Nous publierons les résultats du sondage dans la prochaine revue *Santé Québec*.

### COTISATION 2014-2015

#### Paiement en ligne

Cette année l'Ordre fera tirer deux iPhone 5S parmi les membres qui **utiliseront Internet** pour renouveler leur attestation de membre pour l'année 2014-2015. Tous les détails au [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org).

### JOURNÉE DE L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE



Le 5 mai 2014 les infirmières auxiliaires célébreront leur journée sous le thème *Des soins de qualité, pour tous, en toute confiance!* Les affiches et objets promotionnels seront acheminés à la direction des soins infirmiers des établissements. Comme à chaque année, l'Ordre contribuera à la tenue des activités en accordant une aide financière. À cet effet, les présidentes des CIA ou les infirmières auxiliaires responsables de l'organisation des activités du 5 mai ont déjà reçu un formulaire de demande d'aide financière.

Cette année l'Ordre présentera une campagne publicitaire via le Web (La Presse +), des commandites télé, le métro de Montréal et la presse papier du 5 mai 2014. Dans le cadre de cette campagne, des commandites d'émissions seront diffusées du 5 au 11 mai sur les chaînes suivantes : TVA, Salut Bonjour (5 mai 2014, Chronique Santé à 8h20), Télé-Québec et Canal Vie.

### CONGRÈS 2014 - S'OUTILLER POUR MIEUX INTERVENIR



Le congrès se tiendra du 11 au 13 juin 2014 au Four Points by Sheraton Lévis. Les détails de la programmation se retrouvent à [www.oiiq.org/événements](http://www.oiiq.org/événements).

Veillez noter que des heures de formation seront créditées dans le dossier de chacun des participants. L'assemblée générale se tiendra le 12 juin dès 9 h 15.

### PRIX CHARLOTTE-TASSÉ - APPEL DE CANDIDATURES

Ce prix souligne le dévouement et la qualité d'engagement d'un membre de l'OIIAQ à l'avancement de la profession d'infirmière et infirmier auxiliaire. Il sera octroyé à la personne qui aura soumis sa candidature et présenté un profil professionnel jugé admissible par le comité de congrès. Le ou la récipiendaire sera l'invité(e) de l'Ordre au congrès 2014 qui aura lieu à Lévis pour y recevoir son prix.

Le ou la candidat(e) doit répondre aux critères suivants :

- être membre en règle de l'Ordre;
- exercer la profession d'infirmière ou infirmier auxiliaire depuis plus de 5 ans;
- avoir contribué de façon particulière à l'avancement de la profession.

Le ou la candidat(e) doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'un texte d'environ 250 mots (maximum deux feuilles 8 1/2 x 11) qui relate l'originalité de sa contribution à l'avancement de la profession. Toute autre personne peut également présenter la candidature d'un membre de l'OIIAQ.

Les dossiers de candidature devront être acheminés au plus tard le 18 avril 2014.

À l'attention de :

M. Régis Paradis  
Président-directeur général,  
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec  
531, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1K2  
ou par courriel à l'adresse suivante : [president@oiiq.org](mailto:president@oiiq.org)

### FORMATION CONTINUE

N'oubliez pas que la période de référence se terminera le 31 mars 2015. Nous vous invitons donc à nous transmettre votre registre de formation dès que vous aurez complété vos 10 heures de formation requises en vertu du *Règlement sur la formation continue des infirmières et infirmiers auxiliaires*.

Pour vous inscrire aux activités de formation organisées par l'Ordre, vous pouvez en tout temps, consulter sur le site [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org).

### RAPPEL – MISE À JOUR CONCERNANT LA COMPOSITION DE VOTRE CIAA

Il est important de nous faire parvenir par écrit les mises à jour concernant la composition de votre Comité d'infirmières et infirmiers auxiliaires (CIAA) soit par la poste à l'adresse de l'Ordre, par télécopieur au 514 282-3533 ou par courriel à [msalvas@oiiq.org](mailto:msalvas@oiiq.org). Il est maintenant possible d'effectuer les mises à jour via le site Web de l'OIIAQ au [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org) (section Membres/CIAA).

Offres d'emploi →

Formation continue →

Formation d'appoint

Formation en ligne

Formation par correspondance



CLIQUEZ POUR  
DÉCOUVRIR  
VOS AVANTAGES !

BANQUE  
NATIONALE